

Nous ne savons que trop bien que les besoins et les possibilités de notre pays sont tout simplement trop complexes et trop diversifiées pour que nous croyions qu'un ou même quelques personnes isolées dans leur tour d'ivoire qu'est l'édifice de l'Est puissent concevoir le genre de politiques qui aiguilleront dans la bonne voie et de façon rentable l'économie du pays. Nous ne croyons tout simplement pas que ce soit possible. En fait, nous savons que ce genre de direction peut endommager sérieusement la trame économique si fragile de notre pays. Nous savons jusqu'à quel point la vie économique de notre pays est précaire à cause du très haut niveau de chômage que nous connaissons à l'heure actuelle et à cause de la nouvelle poussée de l'inflation.

Nous croyons que de telles politiques économiques qui sont importantes et fondamentales, exigent des consultations ouvertes et franches dans plusieurs secteurs. Sans doute faut-il consulter les provinces. Nous nous trouvons dans la situation ridicule où la plus grande et la plus riche province, c'est-à-dire l'Ontario, a publié son propre rapport où elle manifeste son inquiétude au sujet de l'infiltration inquiétante des investissements étrangers. Lorsque des questions sont soulevées à la Chambre, et j'en ai posé moi-même quelques-unes au premier ministre avant Noël, demandant si ces données serviront à quelque chose ou si l'on prendra des mesures quelconques de concert avec l'Ontario, on ne nous donne aucune réponse.

Qu'en est-il des provinces de l'Ouest qui ont un intérêt énorme dans la mise en valeur des diverses ressources de base du pays? Il est important qu'elles participent directement à l'élaboration de toute politique. Dans ma région, c'est-à-dire dans les provinces atlantiques qui languissent depuis près de trois quarts de siècle par suite d'une mise en valeur chroniquement insuffisante de leur économie, il importe qu'on croie qu'une politique nationale doit être suffisamment diversifiée et conçue de telle sorte qu'elle réponde de façon réaliste au problème de l'inégalité qui y existe. Cependant, les questions fondamentales ne semblent à peu près pas mériter la moindre attention ou le moindre intérêt.

Au-delà des provinces, il y a les gestionnaires, les travailleurs et les municipalités importantes dont le bien-être et la viabilité seraient grandement compromis par toute décision de caractère définitif. Encore une fois, on n'a pas recours à des consultations franches, mais à une confrontation qui mène en fin de compte à l'isolement. Ce style, cette façon de traiter ces problèmes fondamentaux, ne peuvent que plonger le pays plus profondément encore dans un bourbier de complications économiques et sociales. Cela ne servira pas à grand-chose que le gouvernement nous dise, dans six mois ou un an, qu'il a réussi à résoudre efficacement la dernière crise, qu'il aura en fait lui-même directement créée.

Il est temps que les Canadiens disent aux ministériels qu'il faut mettre fin à ce genre de gouvernement qui cherche à régenter non par la participation, comme on le proclamait si éloquemment il y a trois ou quatre ans, mais selon ses propres désirs, et qui refuse de reconnaître qu'il est essentiel que les Canadiens—ceux qui sont représentés par d'autres groupes et à d'autres niveaux politiques—aient voix au chapitre dans les décisions, de sorte que tous les Canadiens soient responsables de la conduite efficace des affaires de leur pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jerry Pringle (Fraser Valley-Est):** Monsieur l'Orateur, je me joins moi aussi à ceux de mes collègues de tous les

partis qui ont félicité les députés qui ont composé et appuyé la motion d'acceptation du discours du trône sur lequel porte actuellement le débat. Je sais que celui-ci nous donne l'occasion d'exposer certains de nos problèmes régionaux et de commenter les observations qui émanent de certains députés, en particulier ceux des autres partis, et avec lesquelles nous ne sommes pas entièrement d'accord.

J'ai trouvé assez choquantes les observations qu'a faites le député de Mackenzie (M. Korchinski) cet après-midi au sujet des projets de loi relatifs à l'agriculture. Je suis en rapport étroit avec cette industrie depuis bien des années. J'estime honnêtement que nous avons fait, cette année, plus de progrès que toute autre législature dans le sens d'une aide législative gouvernementale à l'agriculture du Canada. Nous avons en fin de compte réussi à faire adopter l'un des bills les plus essentiels pour venir en aide aux agriculteurs, soit le bill C-176, loi de commercialisation nationale.

Indubitablement, la communauté agricole a réussi à atteindre un niveau d'efficacité très élevé. Grâce aux progrès techniques, à un dur labeur et à une formation professionnelle poussée, les agriculteurs ont réussi à tirer parti de ces jeunes gens instruits engagés dans l'agriculture et dans ses industries dérivées. Ils ont réussi à produire en grandes quantités, en fait même en quantité excessive, mais le problème qui hante l'agriculture depuis des années, et aujourd'hui plus que jamais, est celui de la commercialisation des produits.

• (1750)

La commercialisation des denrées alimentaires s'est réalisée pendant longtemps en fonction des quantités disponibles plutôt que d'un prix raisonnable lié au coût de production. A la suite de l'adoption du bill C-176, la collectivité agricole dispose maintenant d'une loi habilitante. Les agriculteurs peuvent maintenant créer leurs propres offices de commercialisation qui agissent en liaison avec des comités consultatifs et avec la collaboration des industries dérivées, avec les associations de consommateurs et les distributeurs. Je suis convaincu que cela leur permettra de fournir aux Canadiens des denrées à des prix plus bas que jamais, progrès qui sera possible grâce à la stabilité que connaîtra l'agriculture.

Personnellement, j'ai été très heureux d'entendre l'annonce faite par le ministre de la Justice (M. Lang), selon laquelle serait institué un système de double prix pour le blé au Canada. A plusieurs reprises des recommandations avaient été faites qui allaient dans ce sens; ce problème a été examiné en détail et je suis convaincu que lorsque le régime sera mis en place et que le règlement concernant le mode de paiement aura été rédigé, cela améliorera grandement la situation des céréaliers des Prairies. Je pourrais ajouter que ceux-ci ont eu la chance cette année de vendre plus de grain que jamais auparavant dans l'histoire. Je voudrais me reporter aux prix et à la critique souvent soulevée contre le niveau des prix obtenus pour les céréales canadiennes. Le Canada exporte 75 p. 100 de ses céréales et il en vend quelque 25 p. 100 au pays. Qui oserait affirmer que nous sommes en mesure d'établir un prix mondial pour les céréales? Nous sommes plus au courant de la mise en marché, n'est-ce pas? Bref, nous sommes en concurrence avec des pays qui ont plus facilement accès aux marchés par suite du volume et de la diversité considérables de leur production totale—je songe à nos excellents amis du Sud—ainsi qu'à des pays comme la France et aux régions en voie de développe-